

velure à Marie, puis on la déshabilla, on lui enduisit tout le corps de goudron, et en cet état on attachait la malheureuse jeune fille sous le joug (espèce de pilori dressé à côté de la porte de l'église du village, et où l'on met les paysans qui n'assistent pas régulièrement au service divin). Après que Marie eut subi l'exposition pendant deux heures M^{me} Kurits la fit promener lentement par toutes les rues d'Alicho, suivie d'un homme qui lui battait le dos de verges.

Ces terribles châtimens ont fait perdre la raison à Marie, qui maintenant est complètement folle. Mais cette fois le rang élevé et la richesse de l'auteur de cette atroce vengeance ne l'ont pas protégée contre les rigueurs de la justice, ce qui malheureusement n'arrive que trop souvent dans nos contrées. M^{me} Kurits a été arrêtée à son tour; elle a été traduite devant le Tribunal criminel (dikasterion), qui vient de la condamner à la peine d'une détention de deux années dans le couvent d'Agapia, pour y faire pénitence et recevoir une nouvelle éducation religieuse. Le Tribunal a en

outre ordonné que Maria Krida sera soignée pendant sa maladie et jusqu'à complète guérison, aux frais de M^{me} Kurits, qui de plus sera tenue de lui payer une pension viagère et annuelle de 500 piastres turques, ou 125 fr.

Bourse de Paris du 16 Octobre 1850. Table with columns for various financial instruments like 'FONDS ÉTRANGERS', 'VALEURS DIVERSES', and 'CHEMINS DE FER COTES AU PARQUET'.

Table with columns for 'Métalliques 5 0/0', 'Plus haut', 'Plus bas', and 'Dern. cours'. It lists various market prices and exchange rates.

La grande vogue du Sac à malices, au Cirque du boulevard du Temple, n'est pas près d'être épuisée. Samedi prochain intercalera dans le ballet de la féerie le pas de deux d'Esmeralda, dansé par M^{lle} Lejeans et un joli cheval, élève de Paul Cuzent. Jamais spectacle plus curieux n'a été offert aux Parisiens.

Ventes immobilières. CHAMBRES ET ÉTUDES DE NOTAIRES. TERRE DE LA BRANLEUR. Adjudication en la chambre des notaires de Paris, le 26 novembre 1850, de ladite terre, située canton de Saint-Loup, arrondissement de Lure (Haute-Saône), consistant en bois aménagés à vingt ans, forges et dépendances, et fermes avec bâtiments d'habitation et d'exploitation, le tout d'une contenance d'environ 634 hectares.

que, jusqu'en 1860, 23.500 fr. Mise à prix : 625.000 fr. Il y aura adjudication sur une seule enchère. S'adresser : A Paris, à M^r GRIPON, notaire, rue Vivienne, 22; A Dole (Jura), à M^r Chipon, notaire; A Besançon, à M^r Bretegnier, notaire; Et à Luxeuil, à M. Pernot, régisseur. (3671)

LES ACTIONNAIRES du COMPTOIR DE COMMISSION sont invités à se trouver à l'assemblée générale, qui aura lieu au siège de la société, rue Laffitte, 27, à Paris, le 31 octobre 1850, à midi.

Tous ces lots sont des Lingots d'or, boulevard Montmartre, 10, passage Joffroy. Prix du billet : UN fr. (Voir dans les grandes annonces les noms des correspondants.)

Bibliothèque pour tout le monde. Cinquante ouvrages instructifs. (Pour treize francs ce qui en vaut beaucoup plus; — et, POUR RIEN, 400.000 francs... peut-être!) List of books including 'Alphabet', 'Traité de ponctuation', 'Statistique de la France', etc.

La Bretonne. COMPAGNIE AGRICOLE, AURIFÈRE ET COMMERCIALE POUR LA VENTE DES MARCHANDISES EN CALIFORNIE. Actions de 10 francs. Titres de 50, 100 et 500 francs.

LA COMMERCIALE. COMPAGNIE POUR LE COMMERCE D'EXPORTATION ET D'IMPORTATION ET L'EXPLOITATION DES MINES D'OR EN CALIFORNIE. 1,200,000 FRANCS A GAGNER POUR RIEN.

MAISON MEUBLÉE A PARIS. Cité d'Orléans, boulevard Saint-Denis, 18. JOLIES CHAMBRES, depuis 1 fr. 25 c. par jour, et dans les prix de 20, 30 et 40 francs par mois.

POMPES A INCENDIE. Supérieures à toutes celles connues, à un prix inférieur. POMPES ROTATIVES ET A BALANCIER.

W. ROGERS. Invention des DENTS OSANORES, sans crochet ni ligature, auteur du Dictionnaire des Sciences dentaires et de l'Encyclopédie de Dentiste.

TOPIQUE INDIEN. Guérison assurée des hernies, des tumeurs, des ulcères, etc. CHANTIER HAUTEVILLE. Bois sciés ou entiers à couvert.

La publication légale des Actes de Société est obligatoire, pour l'année 1850, dans la GAZETTE DES TRIBUNAUX, LE DROIT et le JOURNAL GENERAL D'AFFICHES. SOCIÉTÉS. Tribunal de Commerce. Faillites. Liquidations judiciaires. Concordats. Affirmations après Union. Homologations de Concordats.